



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque croissant de gynécologues médicaux

Question écrite n° 21085

Texte de la question

M. Guillaume Vuilletet alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le manque croissant de gynécologues médicaux. Au 1er janvier 2019, les gynécologues en exercice étaient moins de 1 000. La densité moyenne pour l'ensemble du pays est aujourd'hui tombée à trois gynécologues médicaux pour cent mille femmes. Or 62,7 % d'entre eux ont plus de 60 ans et approchent de l'âge de la retraite. Alors qu'en 1997, 60 % des femmes consultaient régulièrement et spontanément leur gynécologue médical, elles n'étaient en 2012 plus que 25 % à consulter, faute d'effectifs nécessaires. Cette insuffisance n'est pas aujourd'hui en voie d'être palliée : de 2018 à 2019, 82 postes d'internes ont été ouverts en gynécologie médicale ; un nombre en légère hausse, mais qui est loin de compenser la chute vertigineuse constatée depuis des décennies. En France, trente millions de femmes sont en âge de consulter un gynécologue. Sur le territoire, sept départements sont dépourvus de gynécologues médicaux, et certains praticiens sont recensés comme étant seuls à exercer dans quinze départements. Cette pénurie engendre de lourdes conséquences : rupture de suivi affectant la prévention, diagnostics retardés ou absents, impossibilité croissante de bénéficier d'un suivi après cancer, difficulté d'accès pour les jeunes filles à la consultation de gynécologie médicale assurant leur éducation et donnant une maîtrise de leurs choix, recrudescence des infections sexuellement transmissibles ou encore interruptions volontaires de grossesse répétées. Les gynécologues médicaux sont des

solidarités et de la santé, l'ONDPS a lancé début février 2019 un groupe de travail portant sur la prise en charge de la santé des femmes afin d'effectuer une étude spécifique sur cette question et notamment sur l'articulation entre différents professionnels de santé, notamment les gynécologues médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Vuilletet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21085

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6032

Réponse publiée au JO le : [27 août 2019](#), page 7734